

Réf: Dossier N° 069352

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHERYLUX »

Siège social Abidjan, Cocody, AKOUEDO VILLAGE EXTENSION,  
Lot 334, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHERYLUX »

Objet : SYSTEME DE RESERVATION EN LIGNE AUPRES DES OPERATEURS HOTELIERS, FOURNISSEURS D'HEBERGEMENTS A COURT TERME, PROPRIETAIRES DE VEHICULES ET COMPAGNIES AERIENNES, FOURNITURE DE SERVICES D'ASSISTANCE, TOUT AUTRE SERVICE DANS LE DOMAINE DE CONCIERGERIE IMMOBILIERE ET AUTOMOBILE, EVENEMENT, SERVICES DIGITAUX ET DIVERS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, AKOUEDO VILLAGE EXTENSION,  
Lot 334, Ilot 42

Dirigeant(s) : M ANGOA DOMINIQUE LUC N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00141 du 18/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01923/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

